CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE VAL-DE-LOIRE

Le service Formation Professionnelle de la CMA de Loir-et-Cher

TENIR SA COMPTABILITE SUR EBP

Durée

4 jours

Public concerné

Chefs d'entreprise (artisans, commerçants…), conjoints, salariés, Tout public

Prérequis

Avoir suivi la formation B.A BA de la comptabilité ou connaître les bases de la comptabilité

Tarif*

• **Artisans et conjoints :**

35 Euros/jour par stagiaire, à la charge de l'entreprise, à verser au moment de l'inscription.

• **Salariés et autres publics** :

245 Euros/ jour par stagiaire, Prise en charge possible par les organismes de financement de formation (OPCO, Pôle Emploi, selon statut)

• **Formation intra entreprise** : Devis sur demande

*Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Dates et lieu de formation

Pour 2021 :

L 15 & Ma 16 /02
L 22 & Ma 23 /02
Nous consulter pour date à venir

Formation proposée à Blois

En savoir +

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val-de-Loire

Isabelle AUTRET
✆ **02 54 44 6567**
formation-continue@cma-41.fr
iautret@cma-41.fr

▶ Objectifs

Maîtriser son logiciel et gagner en autonomie

▶ Objectifs pédagogiques

Paramétrer son logiciel et le mode de saisie
Saisir les écritures courantes
Editer son grand livre et ses journaux

▶ Programme

Les pratiques comptables :
- Organisation et classement
- Schémas d'écritures
- Saisie dans les journaux
- Balance
- Compte de résultat, Bilan

Paramétrage du dossier :
- Préférences comptables
- Automatisation de certaines fonctions
- Informations fiscales

Saisies :
- Saisie standard
- Saisie au kilomètre
- Saisie des acomptes
- Abonnements

Contrôle des saisies :
- Rapprochement bancaire
- Lettrage des clients, des fournisseurs

Lecture de la balance

La déclaration de la TVA
- Les régimes d'imposition
- Calculer sa déclaration de TVA
- Utiliser le module TVA du logiciel

Écritures de régularisation périodiques
- Paye, emprunt, RSI, TVA

Recherche et corrections d'écritures
- Savoir retrouver une erreur et la corriger

Édition
- Compte de résultats
- Bilan avant inventaire

▶ Formateur/Accompagnateur

Johann SALIN, est titulaire d'un DUT GEA et d'un DSCG. Après une première partie de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en tant que directeur administratif et financier, il s'est forgé une expérience en gestion, communication et management pendant 20 ans avant de devenir formateur.

© MAJ du Loir et Cher | Ludivine TESSIER | Fév.2021

Handicap

Référent handicap
du centre de formation :

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26
c.bourguignon@cfa41.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loir-et-Cher

N° SIRET :
130 027 980 00056

Enregistrement sous le numéro **24450381045**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

N° Datadock :
0087513

▶ Méthodes et moyens pédagogiques

Formation/Action qui propose une alternance d'apports théoriques, et des cas pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation. De nombreux exemples d'outils permettent une application immédiate des techniques comptables. L'apport théorique de connaissances est fait à partir d'une étude de cas en rapport direct avec la réalité économique d'une entreprise.

▶ Document remis

Des documents de synthèse sont remis à chaque participant, ils reprennent toutes les notions abordées dans la formation.

▶ Indicateurs de performance

Les retours sur enquête de satisfaction.

▶ Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.
Il est remis à chaque futur stagiaire un **programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.
• **Une fiche de positionnement est complétée en amont** pour chaque futur stagiaire,
pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.
Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle.**

▶ Prise en compte de l'appréciation du candidat

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

▶ Evaluation des acquis de formation

A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

▶ Suivi post-formation

Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

▶ Bilan pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.

▶ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : Isabelle AUTRET ✆ **02 54 44 65 67**
iautret@cma-41.fr